

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (2012)

**Heft:** 1978

**Artikel:** Égalité des sexes : quand l'alignement vers le bas se justifie : en marge de la prochaine révision de l'AVS, une mise en perspective plus large

**Autor:** Estier, Sabine

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024722>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

autorités de surveillance anglaise et américaine et UBS SA, portant sur une amende de plus de 450 millions de dollars, analogue à celle payée en juin par Barclays, pour mettre fin à une procédure concernant des manipulations de ces taux d'intérêt de référence utilisés à l'échelle mondiale. Plusieurs des plus grandes banques dans le monde sont impliquées dans cette manipulation. La

conclusion de cette procédure devrait permettre d'en savoir un peu plus sur les méthodes utilisées par ces banques pour influencer la fixation des taux d'intérêt dans le but d'augmenter les profits (et donc les rémunérations et les primes des opérateurs). Quant à la mise en place d'une nouvelle organisation pour établir un *Libor* qui échapperait à l'influence des

grandes banques, les travaux sont toujours en cours.

Pour UBS SA, comme pour les autres banques impliquées, la fin de la procédure officielle pourrait n'être que le début de l'ouverture d'autres procédures, lancées cette fois par des clients de ces banques qui considèrent qu'ils ont été grugés par lesdites manipulations...

## Egalité des sexes: quand l'alignement vers le bas se justifie

En marge de la prochaine révision de l'AVS, une mise en perspective plus large

Sabine Estier - 09 décembre 2012 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22263>

Les femmes et les hommes doivent-ils prendre leur retraite au même âge? Oui, cela semble une évidence. Il est difficile de justifier une différence dans une société qui vise à réaliser pleinement l'égalité.

Ce qui peut surprendre, c'est qu'on choisisse d'aligner l'âge de la retraite sur la durée la plus longue du temps de travail. Est-ce que l'âge de la retraite - autrefois de 62 ans pour les femmes - est la première problématique où l'avancée sociale (plus d'égalité) se fait par alignement sur le moins bon modèle? En tout cas, le fait que personne ne propose l'inverse (les hommes à 64 ans) démontre que nous sommes définitivement sortis des années optimistes où l'on croyait au progrès social permanent.

L'autre raison en est qu'allonger la durée du travail correspond à un fait de société: l'allongement de la vie en bonne santé plaide pour le report de l'âge de la retraite, tous sexes confondus. Le combat des prochaines années n'est plus de baisser l'âge de la retraite, mais de créer une solution souple qui permette une prise de retraite de 61 à 70 ans, comme en Suède, afin de mieux tenir compte de l'âge d'entrée dans la vie professionnelle et des parcours professionnels. En attendant la conversion de notre système à une économie de développement durable, sans carbone, à 2000 watts, il n'est plus envisageable de raisonner de façon syndicalement traditionnelle, et de simplement revendiquer l'alignement sur le plus favorisé. Il faut accepter

l'allongement de l'âge de la retraite, soit une perte pour les femmes, et l'alignement sur la situation moins favorable.

Réaliser un progrès de principe en s'alignant sur la situation la moins favorable est, certes, un principe iconoclaste. Et pourtant, c'est une piste intéressante en termes d'égalité entre hommes et femmes. Dans le contexte d'une économie de transition, n'est-ce pas le seul moyen de réaliser par exemple l'égalité salariale? Car il n'est pas réaliste de revendiquer l'égalité des hauts salaires par l'alignement sur le meilleur salaire. Si l'on veut une égalité des hauts salaires, elle ne se fera que si les salaires des hommes s'alignent sur ceux des femmes.

Une perte pour les hommes? Pas nécessairement, car cet

alignement se fera par le biais d'autres égalités qu'il leur faut revendiquer: le droit de travailler à temps partiel aussi souvent que les femmes ([DP 1976](#)), le droit de développer des carrières en zigzag et entrecoupées, lorsqu'ils choisissent de créer une famille; celui de prendre un congé parental, lorsqu'il sera créé,

aussi souvent que les femmes. Tout cela sans être perçus comme des ratés sans ambition et pusillanimes. Bref, bureaux de l'égalité, syndicats, partis politiques devraient se dépêcher de s'approprier l'objectif de [Männer.ch](#) - 20% d'hommes travaillant à temps partiel en 2020 contre 13%

aujourd'hui - et faire en sorte qu'il soit largement dépassé.

L'alignement de l'âge de la retraite à 65 ans pour tous pourrait bien être - contrairement aux apparences - le début d'un progrès social pour hommes et femmes dans une société dont l'économie vise le développement durable.

## Index des liens

### **La présidence Maurer, difficulté supplémentaire pour la politique extérieure**

<http://www.domainepublic.ch/articles/19418>

<http://www.lesavoirsuisse.ch/livres/978-2-88074-973-6.html>

[http://www.admin.ch/ch/f/rs/c946\\_231.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/c946_231.html)

### **Sale temps pour les réformes institutionnelles**

[http://www.lecourrier.ch/103848/sept\\_sages\\_c\\_est\\_assez\\_neuf\\_c\\_est\\_trop](http://www.lecourrier.ch/103848/sept_sages_c_est_assez_neuf_c_est_trop)

<http://www.domainepublic.ch/articles/20789>

<http://www.nzz.ch/aktuell/schweiz/dem-staenderat-droht-transparenz-wider-willen-1.17854446>

<http://www.domainepublic.ch/articles/14752>

<http://www.nzz.ch/meinung/kommentare/eben-doch-eine-dunkelkammer-1.17856235>

### **UBS SA: la fin de récréation**

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Banque\\_d](http://fr.wikipedia.org/wiki/Banque_d)

<http://www.finma.ch/f/aktuell/Pages/mm-ubs-london-20121126.aspx>

<http://www.domainepublic.ch/articles/19911>

### **Egalité des sexes: quand l'alignement vers le bas se justifie**

<http://www.domainepublic.ch/articles/22137>

<http://www.maenner.ch/>